



LAC-ETCHEMIN DEVIENT LE 47^E VILLAGE-RELAIS

Lac-Etchemin, le 5 février 2024. – La municipalité de Lac-Etchemin se réjouit de devenir le 47^e village-relais du Québec. Cette reconnaissance, qui marque des années de travail de la municipalité à obtenir le statut, a été confirmée lors d'un événement de presse en présence de la députée de Bellechasse, Mme Stéphanie Lachance, représentante de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, du maire de Lac-Etchemin, M. Camil Turmel.

Cette désignation porte ainsi à deux le nombre de villages-relais dans la région de Chaudière-Appalaches. Concept unique en Amérique du Nord, les villages-relais permettent aux usagers de la route de bénéficier d'options supplémentaires pour effectuer des arrêts, ce qui contribue à réduire la fatigue au volant et à diminuer les risques d'accident.

Située sur la route 277, la municipalité de Lac-Etchemin borde les rives du lac Etchemin, magnifique plan d'eau de 5 km de long. Cette municipalité compte parmi les destinations plein air quatre saisons les plus attrayantes de la région de Chaudière-Appalaches. Une panoplie d'activités y sont offertes : camping, activités nautiques (base nautique avec débarcadère pour les embarcations), maison de la culture, golf, sentiers de marche éco-éducatifs, ski alpin et de fond, sentiers de raquettes, motoneige, glissades ou simplement la découverte de panoramas saisissants au détour de petites routes rurales.

Citations

« C'est avec grand plaisir que nous bonifions notre réseau de villages-relais aujourd'hui! Dans un territoire aussi vaste que le nôtre, il est primordial d'avoir accès à des endroits confortables et accessibles pour que les automobilistes puissent prendre une pause. La fatigue au volant continue d'être une cause fréquente des accidents sur nos routes. Heureusement, nous avons de précieux partenaires, comme les villages-relais, pour nous aider à prévenir ce type d'accident. Félicitations à la municipalité de Lac-Etchemin, qui devient le 47^e village-relais du Québec! »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Recevoir la désignation de village-relais se traduit par une augmentation du nombre de visiteurs et une économie locale plus florissante! Je tiens à saluer les efforts de la Municipalité de Lac-Etchemin et l'engagement considérable déployé lors de la soumission de leur candidature. La qualité exceptionnelle de celle-ci explique aisément son succès. »

Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse

« La Municipalité de Lac-Etchemin est fière d’être maintenant désignée comme village-relais. Notre équipe a mis tous les efforts nécessaires afin de présenter une candidature de qualité et qui représente fidèlement tous les services et attraits de notre milieu. Nous sommes extrêmement fiers de cette reconnaissance. »

Camil Turmel, maire de Lac-Etchemin et préfet de la MRC des Etchemins

Faits saillants

- Les villages-relais sont des municipalités de moins de 10 000 habitants, reconnues par le ministère des Transports et de la Mobilité durable, notamment pour leur emplacement géographique précis.
- Le réseau des villages-relais vise à :
 - Accroître la sécurité des usagers de la route (automobilistes et conducteurs de camions, d’autobus ou de véhicules récréatifs) en leur proposant des lieux d’arrêt sécuritaires et accessibles en tout temps;
 - Proposer des lieux offrant une qualité d’accueil ainsi qu’une diversité de services et des attraits touristiques, culturels et naturels;
 - Apporter un soutien au développement local et régional.

Liens connexes

[Municipalité de Lac-Etchemin](#)

[Fédération des Villages-relais du Québec](#)

[Haltes routières et villages-relais](#)

Renseignements : Source :

Patrick Lachance

Directeur-Général & Greffier Trésorier

Municipalité Lac-Etchemin

418-625-4521, poste 2225

plachance@lac-etchemin.ca